



Procès-verbal du Comité Directeur en date du 21 Novembre 2019 au Golf de Touraine Château de la Touche 37510 Ballan-Miré

Présents : Michel JALU, Thierry BASTARD, Noëlle BORDEAUX, Claude BORDEAUX, Michel CHANTEUX, Eric COUASNOM, Frédéric KOELTZ, Michel NAULEAU, Jean-Robert NUZZACI, et Gilles MOREAU.

Absents excusés : Jean-Noël MARTIN, François JONEAUX, José LEMARCHAND, Jean-Guy SENOCQ et Christian ROLDE.

Assiste à la Réunion : Raphaël ARNOULT.

Ouverture de la réunion à 18h00.

1. Approbation du PV de notre dernier comité

Le PV du dernier Comité est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'activité

La situation actuelle est toujours bonne malgré une assez forte diminution du CA depuis la mi-octobre du fait d'une météo déplorable. Practice et packs entreprises (2 nouveaux) sont toujours en progression.

CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 Octobre 2019							
Nom du compte	Réalisé au 31/10/2018	Réalisé au 31/10/2019	ECART 2018/2019	BUDGET 2019	2 derniers mois de 2018	Aterrissage fin déc 2019	
Cotisations	587 105 €	570 321 €	- 16 784 €	580 000 €	- 158 €	570 163 €	
Green fees	182 994 €	189 912 €	6 918 €	190 000 €	12 938 €	202 850 €	
Droits de jeux	31 167 €	31 535 €	368 €	34 000 €	1 157 €	32 692 €	
Packs entreprises	9 450 €	10 106 €	656 €	9 450 €	- €	10 106 €	
Marge du PROSHOP (y compris destockage) - CA 2018 = 70 161 € / CA 2019 = 98 326 €	19 887 €	22 444 €	2 557 €	15 000 €	4 415 €	26 859 €	
Enseignements	10 400 €	13 000 €	2 600 €	12 000 €	- €	13 000 €	
Practice	37 064 €	44 110 €	7 046 €	39 000 €	6 312 €	50 422 €	
Locations matériels	12 270 €	14 929 €	2 659 €	13 000 €	232 €	15 161 €	
TOTAUX	890 337 €	896 357 €	6 020 €	892 450 €	24 896 €	921 253 €	
COTISATIONS PAYANTES		Membres 2018	Membres 2019				
au 31 octobre		483	501				
au 31 décembre		483					

Notre trésorerie reste satisfaisante et nous pourrons terminer l'année sans soucis!

3. Point sur les cotisations

La très bonne nouvelle vient du nombre de membres qui a passé la barre symbolique des 500 ! Nous sommes en effet 501 membres à ce jour.

Cotisations	Réel 2018	586 947 €
	Budget 2019	580 000 €
	2019 à date du 15 Novembre 2019	570 321 €
Membres	Départs 2019	91 842 €
	Arrivées 2019	47 708 €
		-44 134 €
		18

La Commission Tarifaire souhaite faire valider par l'ensemble du Comité les règles de gestion des cotisations, puisque ces dernières sont d'ores-et-déjà disponibles à l'accueil du golf pour retrait.

COTISATIONS

- A. Renouvellement d'un ancien membre → se reporter au tarif
- B. Renouvellement d'un nouveau membre 2019 ; 2 cas
 - Si prorata accordé en 2019 → cotisation bienvenue
 - Si cotisation bienvenue en 2019 → se reporter au tarif
- C. Nouveau membre (non-membre depuis 3 ans); 2 cas
 - Cotisation prise au 1^{er} trimestre → bienvenue 25 % Remboursement GF pris avant l'adhésion
 - Cotisation prise à partir du 1^{er} avril → prorata – 10 % par mois et cotisation découverte en 2021. Pas de remboursement sur les GF pris les mois précédents l'adhésion
- D. Ancien membre qui ne renouvelle pas : 2 cas
 - si courrier explicatif avant fin janvier(opérations, longue maladie, déménagement, etc...), la commission tarifaire examine la possibilité d'appliquer un prorata en cours d'année. Pas de promesse orale. Réponse écrite.
 - si pas de courrier avant fin janvier aucune réduction possible en cours d'année. sauf cas exceptionnel étudié par la commission tarifaire
- E. Le fait d'amener un nouveau membre est récompensé par 3 GF gratuits.
- F. Octroi de 10 GF invités par membre de plus de 26 ans. Pour les membres qui adhèrent en cours d'année, application du prorata.
- G. Règlement des cotisations : 3 cas
 - Comptant
 - Par prélèvement jusqu'en septembre 25 € de frais
 - 50 % à l'inscription et dépôt d'un chèque pour le solde encaissé fin mars.

FACTURES FAITES A L'ACCUEIL

2 cas pour le règlement :

- Factures faites aux membres : le principe est « paiement comptant », si crédit accordé relance au bout d'1 mois et durcir la relance si toujours pas de règlement.
- Factures faites aux non-membres « paiement comptant ». Si un paiement est malgré tout fait à crédit, être très vigilant et incisif pour-la relance.

Dans tous les cas, il est très fortement recommandé aux membres de verser une somme sur leur compte afin d'éviter d'être en débit au golf quand ils « oublient » de régler leurs achats. Ceci permettra d'éviter les relances et facilitera la gestion de la trésorerie.

Un confort pour tous !

Le Comité valide à l'unanimité ces règles de gestion.

4. Point Sportif

Retour sur la réunion des capitaines : la saison 2019 a été fructueuse pour nos équipes puisqu'aucune descente n'est à déplorer et nous avons maintenant 2 équipes en 1^{ère} division pour 2020.

Il ressort de cette réunion une satisfaction générale des championnats, hormis pour l'équipe seniors messieurs pour laquelle la gestion n'a pas été bonne. Cependant, l'ensemble des capitaines souhaite remercier le club pour la mise en place des entraînements d'équipes, très bénéfiques à tous.

Le sport avance, notre école de golf en sera le moteur et le mélange des générations est en marche ce qui laisse augurer de belles choses. A l'issue de cette réunion, les capitaines ont exprimé leurs souhaits pour 2020 :

- Pouvoir avoir une carte de practice par joueur 1 mois avant la compétition :
- Renforcement des avantages à être équipiers (passer à -50%)
- Organiser un championnat de Foursome

Avantages liés aux équipiers : le Comité vote à l'unanimité le maintien des 30% de remise sur la cotisation pour les équipiers étudiants de moins de 26 ans membres de l'équipe dames et de l'équipe 1 et 2 messieurs. Les 30% accordés aux plus de 26 ans et aux non étudiants ne seront plus reconduits. Le budget sera reversé au crédit des heures d'entraînement-à destination de toutes les équipes du club. Le Comité accorde également le don d'une carte de practice de 20 seaux de balles aux équipiers dont la liste sera donnée par le capitaine de chacune des équipes un mois avant la date de la compétition fédérale jouée.

Démarrage de la Coupe d'Hiver avec VOLVO : nous avons la chance d'avoir un nouveau partenaire pour cette compétition à laquelle plus de 35 équipes ont déjà participé lors du lancement le 17 novembre. La coupe d'hiver se terminera avec une compétition finale fin mars. A noter que pour la Coupe d'hiver on place la balle partout !

Réflexion autour d'un GRAND-PRIX SENIORS ET CLASSIC MID-AM le week-end du 18 et 19 juillet 2020 : Le comité se prononce favorablement pour l'organisation de cette première édition. La Ligue du Centre en sera informée.

« PRENEZ LE BON DEPART » de la FFGolf : depuis quelques jours, la FFGOLF communique auprès des membres pour lancer ce programme. L'index sera « remplacé » par le niveau de jeu qui permettra à chacun de pouvoir partir d'un repère de départ plus adapté à son niveau. Notre club n'a cependant pas encore reçu les détails pour la gestion des compétitions 2020 avec ces départs.

Adultes (17 ans et plus)	
Repères de jeu	Niveau de jeu
	Messieurs 0 - 11.4
	Messieurs 11.5 - 26.4
	Messieurs 26.5 - 36 / Dames 0 - 15.4
	Messieurs 37 - 45 / Dames 15.5 - 36
	Messieurs 46 - 53 / Dames 37 - 53
	Messieurs Non-classés / Dames Non-classées

Divisions 2020 par équipes : les lieux commencent à être connus.

Dames :

- U 16 : Promotion : lieu à définir du 15 au 17 juillet
- Equipe 1 : 2^{ème} div A, au Val de l'Indre du 7 au 10 mai
- Mid-Am : 2^{ème} div A à Dieppe du 19 au 21 juin
- Seniors : 3^{ème} div C à Limoges La Porcelaine du 24 au 27 septembre

Messieurs :

- U16 : 1^{ère} div au Golf Club de Lyon du 15 au 19 juillet
- Equipe 1 : 3^{ème} div C à Toulouse Seilh du 30 avril au 3 mai
- Equipe 2 : 2^{ème} div B à Montauban L'estang du 30 avril au 3 mai
- Mid-Am : 2^{ème} div A à Hossegor du 11 au 14 juin
- Coupe de France à Limère du 4 au 6 Septembre
- Vétérans : 1^{ère} div au Kempferhof du 9 au 13 Septembre
- Seniors équipe 1 : 4^{ème} div C, à Mazamet la Barouge , du 25 au 27 Septembre
- Seniors équipe 2 : 1^{ère} div à Reims du 23 au 27 Septembre

Les budgets seront ajustés dès que tous les lieux seront connus.

5. Point sur les investissements et l'emprunt

- ☞ Prospection pour le fonctionnement des prélèvements et fermeture envisagée d'une des 3 banques afin de réduire les coûts. Le Comité se prononce favorablement pour faire les prélèvements à la Banque Populaire à la place de la Banque Tarneaud.
- ☞ Propositions pour l'emprunt voté lors du dernier Comité, de 120 000€ sur 8 ans :
2 banques nous ont fait une proposition sans indemnités de remboursement anticipé, Sans assurance décès invalidité et sans garanties
 - CREDIT AGRICOLE : 0,83% pour un cout global de 124 221,00 €
 - BANQUE POPULAIRE :0,79% pour un cout global de 123 871,42€
- ☞ Compte-tenu de l'investissement du Crédit Agricole dans notre calendrier sportif, cette dernière est choisie à l'unanimité pour l'emprunt.
- ☞ Autres investissements à prévoir pour 2020, avec décalage de la signature des contrats au printemps pour ne pas dépasser le budget alloué au remplacement du matériel de terrain (11,6 k€)
 - A. Machines terrain en crédit-bail :
 - Sableur : 15 360€ TTC, proposé en crédit-bail pour 60 mois (mensualité de 287€ TTC)
 - Tracteur : 35 000€ TTC, proposé en crédit-bail pour 60 mois (mensualité de 600€ TTC)

Pour ces 2 machines, il est impératif de contractualiser en 2019 pour livraison en 2020 car de nouvelles normes arrivent en 2020 et feront changer les prix (+ 6% minimum)

- Gator Electrique : 17 008€ TTC proposé en crédit-bail pour 60 mois (mensualité de 292€ TTC)
- Le Doblò sera réparé selon le contrôle technique
- La remorque sera achetée sans crédit-bail

Mobilier pour Restaurant (30 tables minimum et coin détente).

Aménagement : Arrosage au trou n°3 et zone d'entraînement 10 697€ TTC.

Signalons également qu'au cours des travaux engagés par la SCI, le chemin du trou n° 3 sera réaménagé et le trou n°12 deviendra un par 5 avec la création d'un départ blanc reculé au niveau du départ du 14. ***Le par du Golf de Touraine, passera à 72 !!***

6. Questions diverses

- ☞ Etude de la modification de l'accord d'entreprise : le dispositif de la prime Macron ne pouvant probablement pas s'appliquer à notre association du fait de la mise en place d'un intérêssement, le Comité réfléchit à modifier l'accord d'entreprise signé en 2017. Ce dernier est basé, entre-autre, sur le résultat d'exploitation. Un nouveau projet sera étudié avec le conseil juridique du golf pour que la base du calcul des primes se fasse

plutôt sur le résultat net comptable afin que les salariés puissent toucher des primes le plus régulièrement possible.

- ☞ Dîner du sport le vendredi 13 décembre : Soirée organisée pour TOUS les membres afin de fêter l'intégralité des résultats sportifs de l'année dans une ambiance conviviale. Cette soirée n'est pas réservée uniquement aux équipiers mais bien ouverte à tous nos membres ainsi qu'aux fidèles sponsors du projet sportif du Golf de Touraine.
- ☞ Sacem : nous avons reçu des factures de la SACEM liées à l'organisation de la soirée des Barons du Bayou et de l'Afterwork : régularisation en cours.
- ☞ Coupures électriques fréquentes dans le château : le tableau sera entièrement revu lors des travaux au restaurant début janvier. Le Comité souhaite une nouvelle étude du contrat EDF afin de voir si nous pourrions augmenter notre puissance maximale (actuellement de 84 kW) du fait des nouvelles installations et ainsi optimiser l'utilisation des heures pleines et creuses notamment pour l'arrosage et le pompage.
- ☞ Connexion internet dans le château : notre informaticien et Gilles Moreau vont se réunir pour tenter de résoudre les problèmes de lenteur des connexions et des transmissions wi-fi dans le château.
- ☞ Gilles Moreau revient sur l'incident avec le barnum loué pour l'inauguration en 2018 et complètement détruit lors de l'orage du soir. Les assurances ne souhaitant pas couvrir pour des raisons discutables, Gilles se propose de faire un recours et le Comité valide le fait que si ce dernier n'aboutit pas, le Golf prendra en charge les 500€ de caution qui n'avaient amicalement pas été réclamés en 2018 par le loueur.
- ☞ Collection d'arbres remarquables au Golf : un projet de repérer et de classer les arbres spectaculaires du golf est en route, nous pourrons ainsi faire fabriquer des plaques pour les identifier.

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au jeudi 19 décembre à 17h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président :

Michel JALU



Pour le Secrétaire Général :

Raphael ARNOULT

